

Le cancer du sein



Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme.

Le cancer du sein touche 61000 personnes tous les ans en France et est responsable de 12000 décès.

Les facteurs de risque du cancer du sein peuvent être liés :

- à l'âge (80% des cancers du sein après 50 ans)
- aux antécédents
 - personnels (cancers ovaires, utérus, sein, pathologies mammaires, exposition aux radiations, prédispositions génétiques)
 - familiaux (de cancer du sein ou des ovaires, prédispositions génétiques)
- au mode de vie (alcool, surpoids/obésité, traitements hormonaux, tabac, alimentation déséquilibrée, sédentarité).

80 % des cancers du sein surviennent après 50 ans.

Le dépistage du cancer du sein

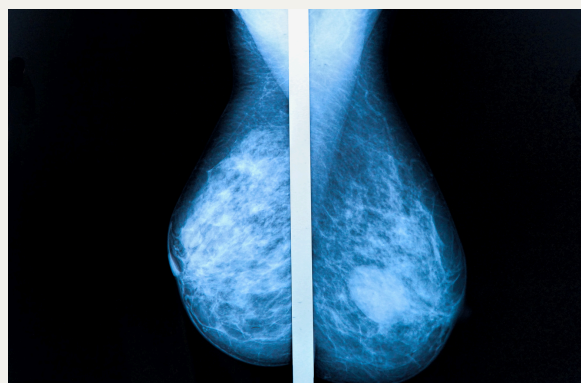
Le but du dépistage du cancer du sein est :

- de **détecter précocement** un cancer, à un stade où il n'est pas encore symptomatique
- d'augmenter les **chances de guérison**,
- de **réduire le risque de mourir** d'un cancer du sein
- de recourir à des **traitements moins lourds** avec moins de séquelles

Le dépistage du cancer du sein consiste en un examen clinique des seins et une mammographie.

Le dépistage du cancer du sein est recommandé tous les 2 ans entre 50 et 74 ans, chez les femmes sans symptômes ni facteurs de risque particulier.

Il est **pris en charge à 100 %** par l'Assurance Maladie, sans avance des frais.



En dehors du dépistage organisé du cancer du sein, soyez attentives aux changements et consultez un médecin en cas de :

- apparition d'une **boule** dans un sein ou sous un bras
- modification de l'**aspect de la peau** d'un sein (rougeur, oedème, "peau d'orange")
- modification du **mamelon ou de l'aréole** (rétraction, écoulement...)
- changement de **forme** d'un de vos seins

La mammographie est systématiquement **lue 2 fois** par 2 médecins différents.

Si vous avez des **antécédents personnels ou familiaux** augmentant votre risque de développer un cancer du sein, vous bénéficierez d'un suivi et d'un **dépistage individuel adapté à ce risque**. Parlez-en avec votre médecin.

**CPTS
Monts
& Barrages**

La santé proche de vous
www.cpts-monts-barrages.fr

Sources :

E-cancer : <https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Se-faire-depister/Depistage-du-cancer-du-sein/Contenus-accessibles>
<https://jefaismondepistage.e-cancer.fr/cancers-du-sein/>
Assurance maladie : <https://www.ameli.fr/haute-vienne/assure/sante/themes/cancer-sein/depistage-organise-50-74-ans>
Haute Autorité de Santé : https://www.has-sante.fr/jcms/c_1741170/fr/depistage-du-cancer-du-sein-en-france-identification-des-femmes-a-haut-risque-et-modalites-de-depistage#toc_1_2

Questions réponses sur les
dépistages organisés

